



## OBJECTIFS

- r Poursuivre une formation générale pour acquérir les connaissances indispensables.
- r Faire acquérir au jeune des connaissances techniques et professionnelles et développer ses qualités humaines.
- r Découvrir le monde professionnel par la participation aux activités et à la vie de la structure de stage, l'ouverture sur les réalités du monde du travail et l'acquisition de compétences pratiques
- r Découvrir à travers différents stages des publics et des métiers différents pour affiner son orientation.
- r Permettre aux élèves qui le souhaitent une poursuite d'études
- r S'épanouir dans un cadre éducatif par un accompagnement individuel et une vie de groupe

## CONTENU

- r Modules généraux : Expression/communication - Anglais - Education Physique - Vie civique - Monde contemporain – Mathématiques
- r Modules professionnels : Communication - Relations Humaines Connaissance du Milieu Professionnel (publics, services et structures) – Biologie Humaine – Pratique : cadre de vie, alimentation, puériculture, santé et animation.

## L'ALTERNANCE

Dans une pédagogie de l'Alternance, les stages sont la base du processus éducatif. Chaque année, l'élève est scolarisé(e) durant 37 semaines, dont 17 se passent en stages. Durant la 1<sup>ère</sup> année, l'élève découvre, EN STAGE, les publics suivants :

- r Secteur de la personne âgée (maison de retraite, foyer logement...)
- r Secteur petite enfance (école, crèche, halte-garderie...)
- r Secteur touristique et de l'accueil (hôtel, restaurant, centre de vacances...)

En 2<sup>nde</sup> année, les secteurs de stage sont choisis par l'élève en fonction de ses centres d'intérêts et de son projet personnel.

Un bilan sera réalisé par un formateur pour tout stage réalisé afin de connaître la progression et les aptitudes du jeune.

## STATUT

Les jeunes sont sous statut scolaire en contrat de service public avec le Ministère de l'Agriculture. Les familles peuvent recevoir des bourses d'études et des aides du Ministère puis maintiennent leur droit aux allocations familiales.

## CONDITIONS D'ADMISSION

- r Avoir suivi une 3<sup>ème</sup> ou autre formation de niveau V.
- r Étude de dossiers scolaires et entretien avec le jeune et sa famille

## DIPLOMES ET ATTESTATIONS

- r Qualification obtenue à 50 % en cours de formation et à 50 % en épreuve terminale.
- r Niveau A2 B1 Anglais
- r Possibilité de repasser l'ASSR 2<sup>nd</sup> niveau, B 2 i et Diplôme National du Brevet

## ORIENTATION

- r Poursuite d'études vers un baccalauréat professionnel ou technologique
- r Entrée dans des écoles professionnelles préparant au métier d'aide-soignante, d'aide médico-psychologique, d'animateur ou d'auxiliaire de puéricultrice
- r Entrée dans la vie active